



En 2020, près de 50 000 Normands contribuent à l'activité agricole. L'emploi agricole est majoritairement occupé par les exploitants, moins nombreux qu'en 2010, mais à la tête d'exploitations plus grandes. L'emploi salarié, moins développé que dans les autres secteurs de l'économie, diminue également. Au total, l'emploi agricole représente près de trois actifs occupés sur cent résidant en Normandie. Avec un âge moyen de 49 ans, la population des agriculteurs exploitants est vieillissante avec une relève de jeunes agriculteurs de moins de 35 ans peu nombreuse, mais qui dispose d'un niveau de formation élevé. Les ouvriers agricoles se distinguent peu des autres actifs, sont nettement plus jeunes en moyenne et bien moins diplômés.

En partenariat avec :



Des exploitants agricoles moins nombreux à la tête d'exploitations de plus en plus grandes

En Normandie, près de 50 000 personnes travaillent régulièrement dans les 26 500 exploitations agricoles présentes sur le territoire en 2020, au cœur d'un paysage agricole largement dominé par les grandes cultures et l'élevage ► **encadré 1**. Depuis 2010, la **main d'œuvre permanente** a diminué de 26 %, davantage qu'au niveau national (-22 %). Les chefs d'exploitation ou coexploitants et la main d'œuvre familiale contribuent le plus à cette baisse, l'emploi salarié non familial ayant diminué dans une moindre mesure (-4 %).

Les 34 000 chefs d'exploitation et coexploitants normands demeurent largement majoritaires. Ils sont à la tête d'exploitations un quart moins nombreuses qu'en 2010 mais dont la surface moyenne a augmenté d'un tiers. Actuellement, la surface agricole de 30 % des structures dépasse 100 hectares, contre 21 % en 2010.

Près d'un chef d'exploitation normand sur quatre gère une **grande exploitation** en 2020 alors qu'ils étaient moins de un sur six en 2010. Les micro et petites exploitations restent majoritaires dans la région et représentent plus d'une exploitation sur deux. Il faut

noter cependant que dans l'Eure et en Seine-Maritime, les moyennes et grandes exploitations sont désormais prédominantes. Même s'ils sont moins nombreux qu'en 2010 (-9 700), les exploitants individuels restent largement majoritaires en 2020 (6 chefs d'exploitation sur 10 en Normandie). Dans le même temps, les formes sociétaires ont progressé, accompagnant l'agrandissement des exploitations et le léger développement du **volume de travail** salarié qui en découle. L'EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) reste la forme sociétaire la plus répandue dans la région (plus de 4 sociétés sur 10) même si elle est en recul depuis 10 ans (-8 %). Les GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) connaissent quant à eux un fort développement (+19 %). Ils sont désormais majoritaires parmi les exploitations laitières en forme sociétaire et se sont ainsi beaucoup développés dans l'Orne (+49 %) et la Manche (+32 %).

Près de trois actifs occupés normands sur cent ont un métier agricole

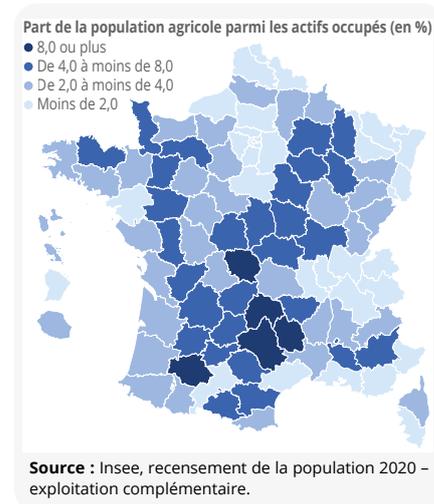
En 2020, près de trois **actifs occupés** normands sur cent exercent une profession agricole. La Normandie est ainsi la 7^e région métropolitaine, au-dessus du niveau national (2,1 %). La place qu'occupent les actifs agricoles dans la population varie par ailleurs fortement sur le territoire régional. Ils sont très présents dans l'Orne (6,1 %, 10^e département métropolitain) et la Manche (5,0 %)

► **figure 1**. Les actifs agricoles normands ne sont pas répartis de manière homogène sur tout le territoire. Ils vivent

davantage dans la Manche (près de 3 personnes sur 10), en particulier dans les communautés d'agglomération (CA) du Mont-Saint-Michel Normandie et du Cotentin qui regroupent près d'un actif agricole normand sur sept. À l'inverse, l'Eure est le département de la région où ils sont le moins présents.

En Normandie, comme au niveau national, deux **actifs agricoles** sur trois sont des agriculteurs exploitants. Ces derniers sont également majoritaires dans tous les départements normands. Cependant, les ouvriers agricoles sont davantage présents dans l'Eure, le Calvados et la Seine-Maritime que dans la Manche et dans l'Orne. Ces différences s'expliquent par la présence des différents systèmes agricoles sur le territoire : les exploitations d'élevage bovin occupent en moyenne davantage de personnes qu'en grandes

► 1. Part de la population agricole parmi les actifs occupés par département en 2020



cultures. La production agricole de l'Eure, du Calvados ou de la Seine-Maritime, où la spécialisation en bovins est la moins présente, génère ainsi moins d'emplois d'ouvriers agricoles que dans l'Orne et la Manche.

Un renouvellement des générations difficile pour les agriculteurs exploitants

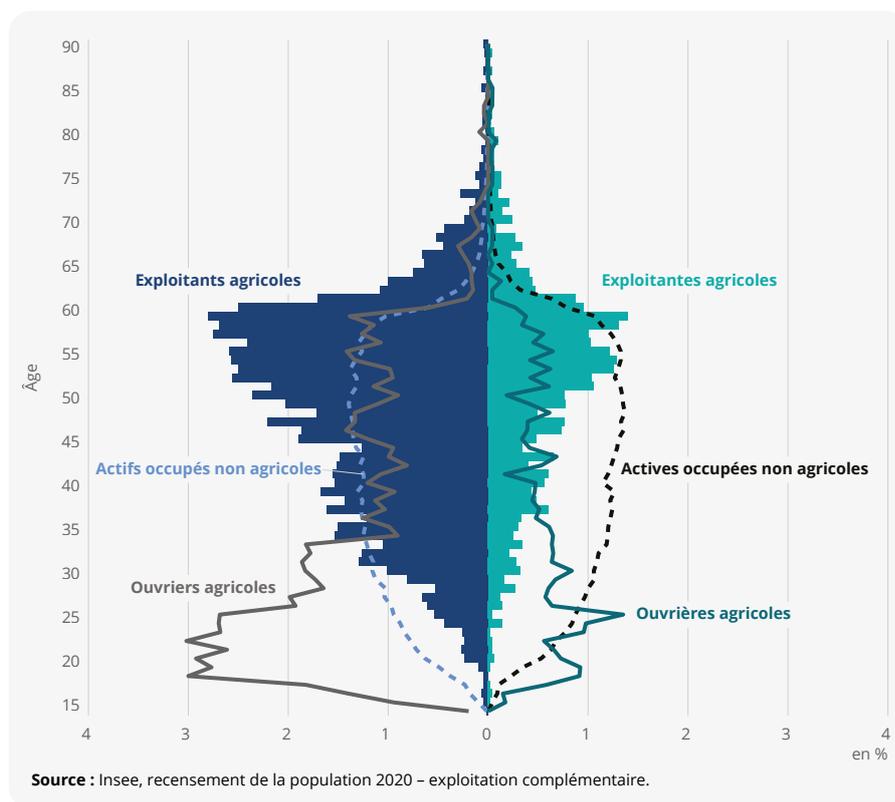
L'âge moyen des actifs agricoles normands est de 44 ans. Les agriculteurs exploitants sont nettement plus âgés que les autres actifs dans la région (49 ans contre 42 ans) alors que les ouvriers agricoles sont plus jeunes (35 ans). Une forte proportion des exploitants agricoles se situe dans les âges proches de la retraite ► **figure 2**, et la part des 65 ans ou plus est particulièrement élevée. Pour 100 agriculteurs exploitants de plus de 50 ans, on n'en compte que 12 de moins de 30 ans. Ce constat est particulièrement marqué dans l'Eure où l'âge moyen des chefs d'exploitation est le plus élevé de la région (51 ans). La présence majoritaire des grandes cultures dans ce département explique cette situation, les exploitants agricoles en grandes cultures étant les plus âgés en France métropolitaine comme en Normandie.

Les agricultrices exploitantes normandes sont plus âgées que leurs homologues masculins (51 ans contre 48 ans). Cette différence témoigne d'installations plus tardives que pour les hommes, du fait des successions entre époux au moment de la retraite, et des changements intervenus dans le statut de conjointe à coexploitante. Plus de deux compagnes sur trois exercent cette profession après 50 ans alors que seule une sur huit est coexploitante avant 30 ans. Le taux de féminisation varie ainsi sensiblement avec l'âge. Alors qu'un peu plus d'un exploitant agricole sur quatre est une femme en Normandie tous âges confondus, ce taux atteint 32 % pour les plus de 50 ans et seulement 19 % pour les moins de 30 ans.

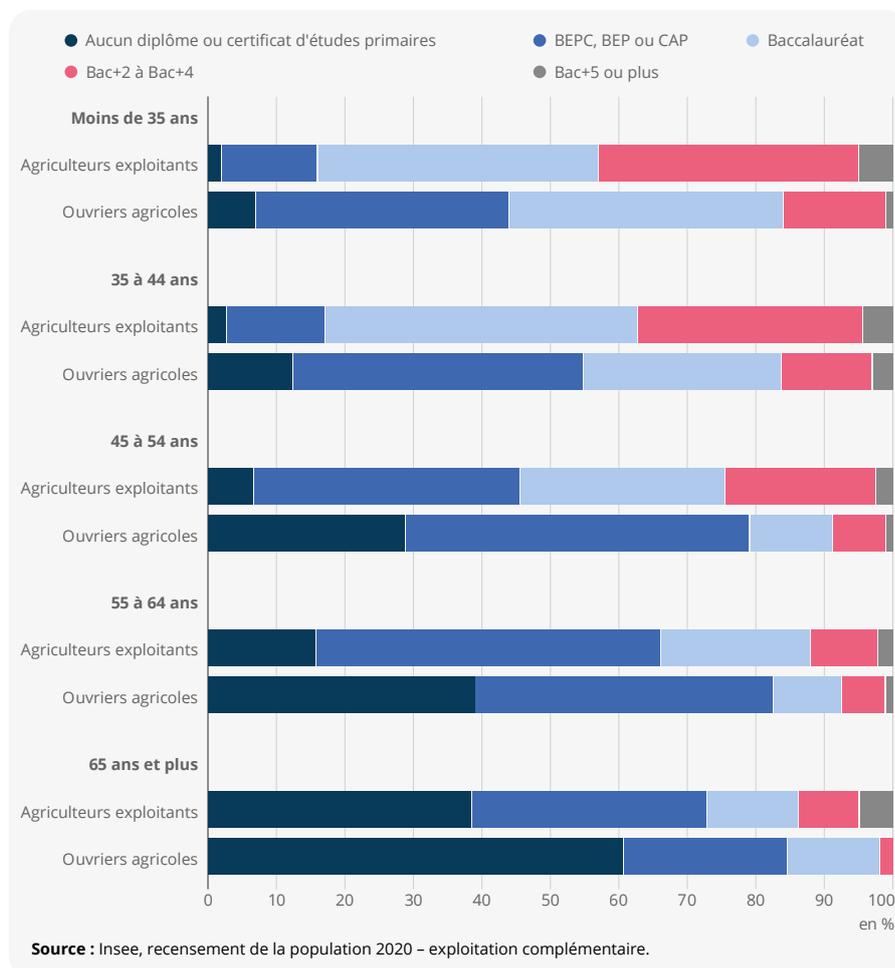
Les jeunes exploitants agricoles parmi les mieux formés

Les exploitants agricoles normands âgés de moins de 35 ans sont plus souvent diplômés que les actifs non agricoles du même âge. Plus de huit jeunes chefs d'exploitation agricole sur dix sont au moins bacheliers ► **figure 3** contre moins de sept actifs non agricoles sur dix. Cette tendance n'est pas seulement liée aux baccalauréats professionnels, très nombreux parmi les jeunes agriculteurs (plus de 8 diplômés sur 10), il y a également un effet générationnel : 43 % des jeunes agriculteurs exploitants sont diplômés de l'enseignement supérieur

► 2. Pyramide des âges des exploitants agricoles, des ouvriers agricoles et des actifs occupés non agricoles résidant en Normandie en 2020



► 3. Niveau de diplôme par tranche d'âge pour les agriculteurs exploitants et ouvriers agricoles normands en 2020



alors qu'ils sont moins d'un sur six au-delà de 50 ans.

À l'inverse, les ouvriers agricoles normands sont moins diplômés que les autres actifs occupés. Seulement 44 % d'entre eux sont bacheliers alors que cette part s'élève à 58 % pour les actifs non agricoles. Même si, suivant la tendance générale, les jeunes ouvriers agricoles sont plus souvent titulaires du Baccalauréat (56 % des moins de 25 ans et des 25-34 ans), ces métiers peu rémunérés restent caractérisés par un plus faible niveau de formation

► encadré 2.

En référence à leur spécialisation, les chefs d'exploitations normands spécialisés dans les grandes cultures sont un peu plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur que ceux travaillant avec des bovins (29 % contre 24 %). La situation est inverse pour les ouvriers agricoles. Seuls 13 % de ceux de la région spécialisés en bovins sont sans diplôme alors qu'un ouvrier agricole sur cinq spécialisé dans les grandes cultures n'est pas diplômé.

Deux actifs agricoles sur trois résident à proximité des grands pôles d'emploi

Les actifs agricoles normands vivent davantage dans l'espace périurbain, à la périphérie des grands pôles d'emploi, que les actifs non agricoles (2 sur 3 contre 55 %). Ils résident également plus fréquemment dans une commune qui n'appartient ni à un pôle, ni à une couronne d'une aire d'attraction des villes (plus de 1 sur 4 contre 9 %), et quasiment tous dans une maison en milieu rural. Ils sont plus fréquemment propriétaires de leur logement que les autres actifs occupés (3 sur 4 contre 64 %), principalement du fait de l'importante part de propriétaires parmi les agriculteurs exploitants (82 %), cette part étant beaucoup plus faible chez les ouvriers agricoles (61 %).

Les logements des actifs agricoles normands sont souvent plus anciens. En lien avec leur localisation rurale, la moitié d'entre eux ont été construits avant 1945 alors que seulement un logement d'actif non agricole sur cinq est dans cette situation. La transmission patrimoniale peut également favoriser cette forte part de logements anciens.

Les chefs d'exploitation normands vivent presque tous dans une maison composée d'au moins 4 pièces (un peu moins de 8 ouvriers agricoles sur 10) et leurs logements sont souvent plus spacieux que ceux des actifs non agricoles et des ouvriers agricoles. En effet, 63 % des agriculteurs exploitants vivent dans des habitations d'au moins 100 m² alors que cette part n'est que de 42 % pour les actifs non agricoles et de 40 % pour les ouvriers agricoles.

► 4. Statut professionnel du conjoint des actifs agricoles vivant en couple en Normandie

(en %)

Catégorie d'actif agricole vivant en couple	Sexe de l'actif agricole vivant en couple	Statut professionnel du conjoint de l'actif occupé résidant en Normandie							Total
		Actifs occupés non agricoles	Actifs occupés agricoles	dont agriculteurs exploitants	dont ouvriers agricoles	Actifs inoccupés ou inactifs	dont retraités ou préretraités	dont autres	
Exploitant agricole	Hommes	56	30	28	3	14	7	7	100
	Femmes	17	63	61	2	21	19	2	100
	Total	44	40	38	2	16	11	5	100
Ouvrier agricole	Hommes	69	9	2	7	22	3	19	100
	Femmes	48	34	19	15	18	10	8	100
	Total	62	17	7	10	21	5	16	100

Note de lecture : 61 % des conjoints d'agricultrices exploitantes sont eux-mêmes agriculteurs exploitants.

Source : Insee, recensement de la population 2020 – exploitation complémentaire

Les agriculteurs exploitants vivent davantage en couple

Les agriculteurs exploitants normands vivent plus souvent en couple que les actifs non agricoles (77 % contre 68 %), contrairement aux ouvriers agricoles (52 %), par ailleurs plus jeunes. Seulement un conjoint d'actif agricole sur trois travaille lui aussi dans le milieu agricole.

Cette part est un peu plus élevée pour les agriculteurs exploitants, près de quatre conjoints sur dix exercent la même profession. Elle atteint même 61 % pour les conjoints d'agricultrices exploitantes et 80 % en prenant en compte les retraités

► figure 4.

Les jeunes Normands en couple avec un exploitant agricole travaillent majoritairement en dehors du milieu

► Encadré 1 – Une région de grandes cultures et d'élevage

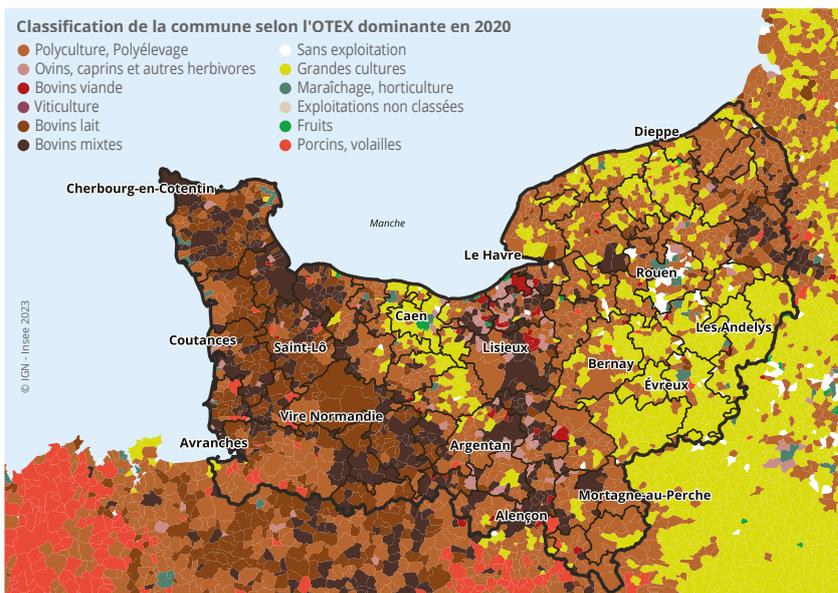
La région Normandie représente environ 7 % des exploitations agricoles en France. Une baisse du nombre d'exploitations est observée depuis 1970, moindre sur la période récente (baisse de 8 900 exploitations entre 2010 et 2020) que lors des deux décennies précédentes.

La surface agricole utile normande se stabilise autour de 2 millions d'hectares, avec une surface moyenne des exploitations de 74 hectares. La part de l'espace agricole sur le territoire est l'une des plus importantes des régions françaises (près de 70 %). Les exploitations de grande taille économique représentent un quart des exploitations normandes.

Bien que relativement diversifiée, la production agricole en Normandie est dominée par les grandes cultures (1 exploitation normande sur 3). Cette spécialisation, qui ne cesse de progresser, est surtout implantée dans les départements de l'Eure, de la Seine-Maritime et du Calvados. Les départements de la Manche et de l'Orne sont davantage spécialisés dans la production de bovins lait et de bovins viande ► figure 5.

La Normandie se situe parmi les premières régions de France métropolitaine pour de nombreuses productions telles que les fromages au lait de vache, le beurre, la crème, les pommes à cidre ou encore le lin textile.

► 5. Orientation technico-économique des exploitations agricoles (OTEX) dominante par commune en 2020



Source : Agreste - Recensement agricole 2020.

agricole (2 sur 3 pour les 25-34 ans). Ils sont également davantage diplômés du supérieur que les jeunes en couple avec des actifs non agricoles (56 % contre 44 %). À l'inverse, la moitié des Normands plus âgés (55-64 ans) vivant avec un exploitant agricole travaillent sur l'exploitation et moins de 20 % d'entre eux ont suivi des études supérieures.

Les jeunes en couple avec un ouvrier agricole sont davantage titulaires du baccalauréat (2 sur 3) que leurs aînés (moins de 4 sur 10), tout comme les jeunes conjoints d'actifs non agricoles.

Plus d'un actif agricole sur deux vit avec des enfants

Comme l'ensemble des actifs, les actifs agricoles normands vivent le plus souvent en couple avec des enfants (près de 6 sur 10), dans des familles avec au plus deux enfants (près de 8 actifs sur 10). Les enfants âgés d'au moins 20 ans des actifs agricoles normands vivant encore avec leurs parents sont plus souvent entrés dans la vie active que ceux des actifs non agricoles (88 % contre 77 %). Ces enfants actifs sont également davantage diplômés de l'enseignement supérieur (4 sur 10 contre un peu plus de 3 sur 10). Parmi les trois ayant un emploi, un peu plus d'un sur trois occupe également une profession agricole alors que cette part est minime (moins de 3 %) quand aucun des parents est un actif agricole. Quasiment tous les enfants âgés d'au moins 20 ans vivant dans une famille ouvrière agricole sont déjà actifs. Ils ont moins souvent suivi avec succès des études supérieures que ceux résidant dans une famille d'exploitants agricoles (1 sur 5 contre plus de 2 sur 5). ●

Thomas Balcone, Babacar Diop,
Stéphanie Gosselin (Insee)
Yvon Gourlaouen, Hélène Malvache,
Sophie Morvannic (Direction Régionale
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré 2 – Des ouvriers agricoles moins bien rémunérés

En Normandie, un peu plus de 4 % des postes d'ouvriers sont occupés par des ouvriers agricoles. L'apprentissage y est particulièrement répandu, la part d'apprentis étant près de quatre fois plus élevée que parmi les autres ouvriers (11 % contre 3 %).

À l'instar des constats existants pour les ménages agricoles ► **pour en savoir plus**, les revenus des ouvriers agricoles sont en moyenne inférieurs à ceux des autres ouvriers. En 2020, bien que le salaire horaire brut des ouvriers agricoles normands « permanents » soit supérieur au Smic (qui s'élève à 10,2 €), il reste inférieur en moyenne de 3,5 € à celui des autres ouvriers (11,6 € contre 15,1 €). La forte présence d'apprentis, le plus jeune âge, et les niveaux de formation plus faibles peuvent expliquer cette différence de niveau de rémunération. Les **saisonniers agricoles** sont à peine mieux payés que les ouvriers agricoles « permanents » (11,8 €), mais l'écart de salaire avec les autres ouvriers saisonniers (13,8 €) est plus faible.

► Sources, champ et définitions

- Dans cette publication, la **population active agricole** est observée sur les bases du **recensement agricole** pour les aspects concernant les exploitations, sur la profession exercée dans la **base tous salariés** pour les revenus, et sur celle du **recensement de la population** pour toutes les autres caractéristiques.
- Les **actifs occupés** (ou population active ayant un emploi) correspondent, au sens du recensement de la population, aux personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes :
 - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
 - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
 - être apprenti, stagiaire rémunéré ;
 - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
 - être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.
- Le **volume de travail** est mesuré en équivalent temps plein (ETP). L'ETP est l'unité de mesure d'une capacité de travail ou de production. Pour une période donnée, il correspond à un travail (ou une production) qui nécessite une personne à plein temps pour le réaliser pendant la période considérée.
- La **main d'œuvre permanente** correspond à toutes les personnes travaillant, salariée ou non, à temps partiel ou à temps complet sur l'exploitation pendant au moins 8 mois sur l'année.
- La classification selon la **taille d'exploitation** et celle selon l'orientation technico-économique (**Otex**) utilisées sont identiques à celles utilisées habituellement dans les statistiques agricoles. Elles sont fondées sur la Production Brute Standard (PBS) qui donne une valeur monétaire au potentiel de production des exploitations en fonction de leur nature et permet la classification des exploitations selon leur dimension économique. Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est générée par cette production.
- L'**espace périurbain** correspond dans cette étude aux couronnes du zonage en aire d'attraction des villes. Ces couronnes sont constituées des communes qui envoient au moins 15 % de leurs actifs travailler dans le pôle.
- Un **saisonnier agricole** est une personne qui a travaillé à temps complet ou à temps partiel, (y compris les stagiaires, apprentis, le *woofing* et les contrats de qualification, non compris le service de remplacement) sur une durée de moins de 8 mois.

► Pour en savoir plus

- « La formation des chefs d'exploitation et coexploitants en Normandie en 2020 », Agreste Études n° 14, DRAAF Normandie, mai 2023.
- « L'agriculture normande entre 1970 et 2020 », Agreste Études n° 12, DRAAF Normandie, septembre 2022.
- « Recensement agricole 2020 – Âge des exploitants et devenir des exploitations », Agreste Études n° 10, DRAAF Normandie, juillet 2022.
- « Mémento de la statistique agricole 2022 – Normandie », Agreste, DRAAF Normandie.
- **Mura B. & al.**, « Les revenus des ménages agricoles normands, plus faibles dans les territoires d'élevage », Insee Analyses Normandie n° 96, octobre 2021.

